



Torah écrite (pentateuque) - Deutéronome

Chapitre 19

- 19,1 "Quand l'Éternel, ton Dieu, aura fait disparaître les peuples dont il te donne le territoire, quand tu les auras dépossédés et que tu seras établi dans leurs villes et dans leurs maisons,
- 19,2 tu te réserveras trois villes dans ce pays dont l'Éternel, ton Dieu, t'accorde la possession.
- 19,3 Tu devras en faciliter l'accès et diviser en trois parts le territoire du pays que l'Éternel, ton Dieu, te fera échoir; et cela, pour que tout meurtrier s'y puisse réfugier.
- 19,4 Or, voici dans quel cas le meurtrier, en s'y réfugiant, aura la vie sauve: s'il a frappé son prochain sans intention, n'ayant pas été son ennemi antérieurement.
- 19,5 Ainsi, il entre avec son compagnon dans la forêt pour abattre du bois; sa main brandissant la cognée pour couper l'arbre, le fer s'échappe du manche et atteint le compagnon, qui en meurt: l'autre alors pourra fuir dans une de ces villes et sauver sa vie.
- 19,6 Autrement, le vengeur du sang pourrait, dans l'effervescence de son cœur, courir sus au meurtrier, l'atteindre si le chemin était long, et lui porter un coup mortel; et cependant, il ne méritait point la mort, puisqu'il ne haïssait pas l'autre antérieurement.
- 19,7 C'est pour cela que je te donne cet ordre: Réserve-toi trois villes.
- 19,8 Que si l'Éternel, ton Dieu, élargit ta frontière, comme il l'a juré à tes ancêtres, et te donne la région entière qu'il a déclaré octroyer à tes pères,
- 19,9 à condition que tu t'appliques à accomplir toute cette loi que je t'impose en ce jour, d'aimer l'Éternel, ton Dieu, et de marcher constamment dans ses voies, alors tu ajouteras encore trois villes à ces trois-là;
- 19,10 afin que le sang innocent ne soit pas répandu au sein de ce pays que l'Éternel, ton Dieu, te donne pour héritage, et qu'une responsabilité sanglante ne pèse point sur toi.
- 19,11 Mais si quelqu'un, animé de haine pour son prochain, le guette, se jette sur lui et le frappe de manière à lui donner la mort, puis se réfugie dans une des villes en question,
- 19,12 les anciens de sa ville le feront extraire de là et le livreront au vengeur du sang pour qu'il meure.
- 19,13 Que ton œil soit sans pitié pour lui; tu feras disparaître d'Israël le sang innocent, et tu t'en trouveras bien.
- 19,14 Ne déplace point la borne de ton voisin, telle que l'auront posée les devanciers, dans le lot qui te sera échu sur le territoire dont l'Éternel, ton Dieu, t'accorde la possession.
- 19,15 Un témoignage isolé ne sera pas valable contre une personne, quel que soit le crime ou le délit, quelque faute qui lui soit imputée: c'est par la déposition de deux témoins, ou de trois, qu'un fait sera établi.
- 19,16 Si un témoin malveillant se présente contre un individu, pour l'accuser d'un méfait,
- 19,17 les deux personnes intéressées dans le débat comparaîtront devant l'Éternel, devant les pontifes et les juges en fonctions à cette époque.
- 19,18 Ceux-ci examineront attentivement; et si ce témoin est un faux témoin, si c'est un mensonge qu'il a articulé contre son frère,
- 19,19 vous le traiterez comme il a eu dessein de faire traiter son frère, et tu extirperas le mal du milieu de toi.
- 19,20 Les autres l'apprendront et seront intimidés, et l'on n'osera plus commettre une aussi mauvaise action chez toi.
- 19,21 Ne laisse donc point s'attendrir ton regard: vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied!



1 Histoire pour Chabbath, Tome 2 (Binyamin Benhamou)

Enfin en livre, les fameuses histoires racontées en vidéos par Binyamin Benhamou. Emouvantes et inspirantes, ces histoires sont à lire et à relire.

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions